

Date et équipe d'intervention

L'expertise de terrain a été réalisée sur une journée : le 23 septembre 2017.

Les prospections ont été réalisées par un intervenant : Jérémie HAHN (écologue)

Les conditions météorologiques étaient bonnes.

Parcelles expertisées

Les parcelles visées par l'expertise sont toutes situées sur la commune des Mollettes, en bordure du lac de Sainte-Hélène. Leurs principales caractéristiques sont détaillées dans le tableau ci-dessous. La surface totale expertisée est d'environ 5,3 ha.

Parcelle	Surface (m ²)
A0008	21480
A0011	5870
A1354	4940
B0051	1495
B0052	1215
B0057	2750
B0058	3150
B0059	6700
B0060	910
B0063	3370
B0064	1240
TOTAL :	53120

Contexte écologique

L'ensemble des parcelles expertisées sont situées en bordure sud-sud-est du lac de Sainte Hélène à une altitude moyenne de 260 m. Toutes les parcelles commencent au niveau du lac (autour de 258 m) et se terminent un peu plus haut en pied de versant, où passe une piste agricole (autour de 270 m). Il s'agit pour la plupart d'anciennes prairies humides ou marécageuses qui ont été progressivement abandonnées autour des années 50 et laissées en quasi libre évolution vers des boisements humides ou mésophiles en fonction de leur altimétrie et des fluctuations du niveau du lac. Seules 2 parcelles sont encore actuellement traitées en prairies de fauche (A0008 et A0011).

Formations végétales

La plus grande surface est représentée par un boisement humide d'aulnes glutineux sur terrains marécageux. La plupart des arbres sont âgés et présentent un système racinaire en échasses, adaptation à des périodes d'inondation régulière et prolongée. On trouve quelques autres espèces en strate arborée dont le frêne, le peuplier blanc, le bouleau et le chêne. La strate arbustive est dominée par le noisetier, les viornes aubier, lantane, le fusain, le troène et la ronce. On note des indices d'évolution rapide vers un boisement plus mésophile en s'éloignant des berges du lac avec la présence de massifs de robinier, l'apparition du charme et une fréquence plus importante du frêne et du chêne.

Un talus marqué se trouve entre 100 et 150 m des berges du lac. On passe alors sur un boisement de versant, marqué par la domination du charme en strate arborée. On note également la présence plus marquée du robinier, de *Prunus* et d'érables.

A proximité immédiate du lac, on retrouve ponctuellement des clairières herbacées avec des taches de roseaux et grands carex. Cela concerne toutefois de petites surfaces.

Quelques coupes récentes au sein des parcelles boisées sont en cours de fermeture. La ronce y domine, accompagnée par l'ortie, quelques grandes cypéracées, le noisetier et des espèces exotiques envahissantes comme le paulownia, le solidage et ponctuellement le buddleia.

Deux parcelles sont occupées par des prairies à tendance humide ou la reine des prés est très présente avec quelques grands carex. Plusieurs taches de solidage ont été notées mais leur surface n'est pas encore trop préoccupante.

Faune-flore

Aucune espèce végétale protégée n'est connue dans les boisements ou prairies du secteur.

Concernant la faune, on pourra citer le cortège des espèces d'oiseaux caractéristiques des boisements humides évolués avec notamment les pics épeichette et noir ainsi que la mésange nonnette et le loriot. Les arbres morts surplombant le lac sont utilisés par le héron bihoreau (nicheur) pour chasser et les prairies sont fréquentées par le tarier pâtre. L'hiver, il n'est pas rare que ces boisements accueillent des groupes de tarins des aulnes et des bouvreuils pivoine en recherche de nourriture.

Les boisements accueillent la grenouille agile et la grenouille rousse, qui se reproduisent dans les fossés et flaques suffisamment longtemps en eau pour permettre le développement complet de leurs têtards. La présence du triton alpestre reste possible ou de la salamandre reste possible malgré l'absence d'observations.

Piste d'amélioration des parcelles

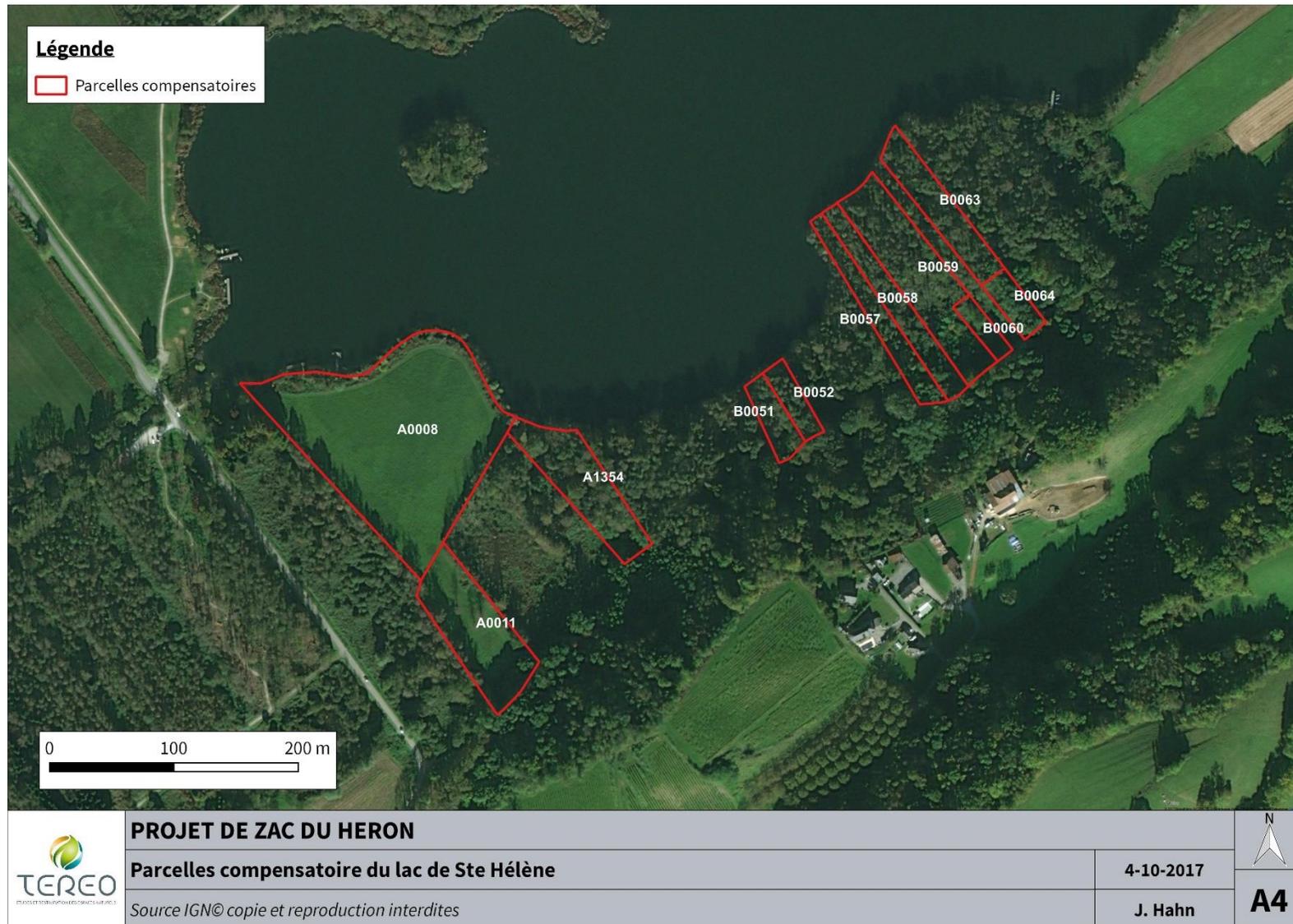
Avant toute intervention, il est nécessaire de faire le point sur les actions envisagées dans le nouveau plan de gestion (2018-2023) de l'Espace Naturel Sensible (ENS) du lac de Sainte Hélène. Un point pourrait être fait à ce sujet avec le CEN Savoie.

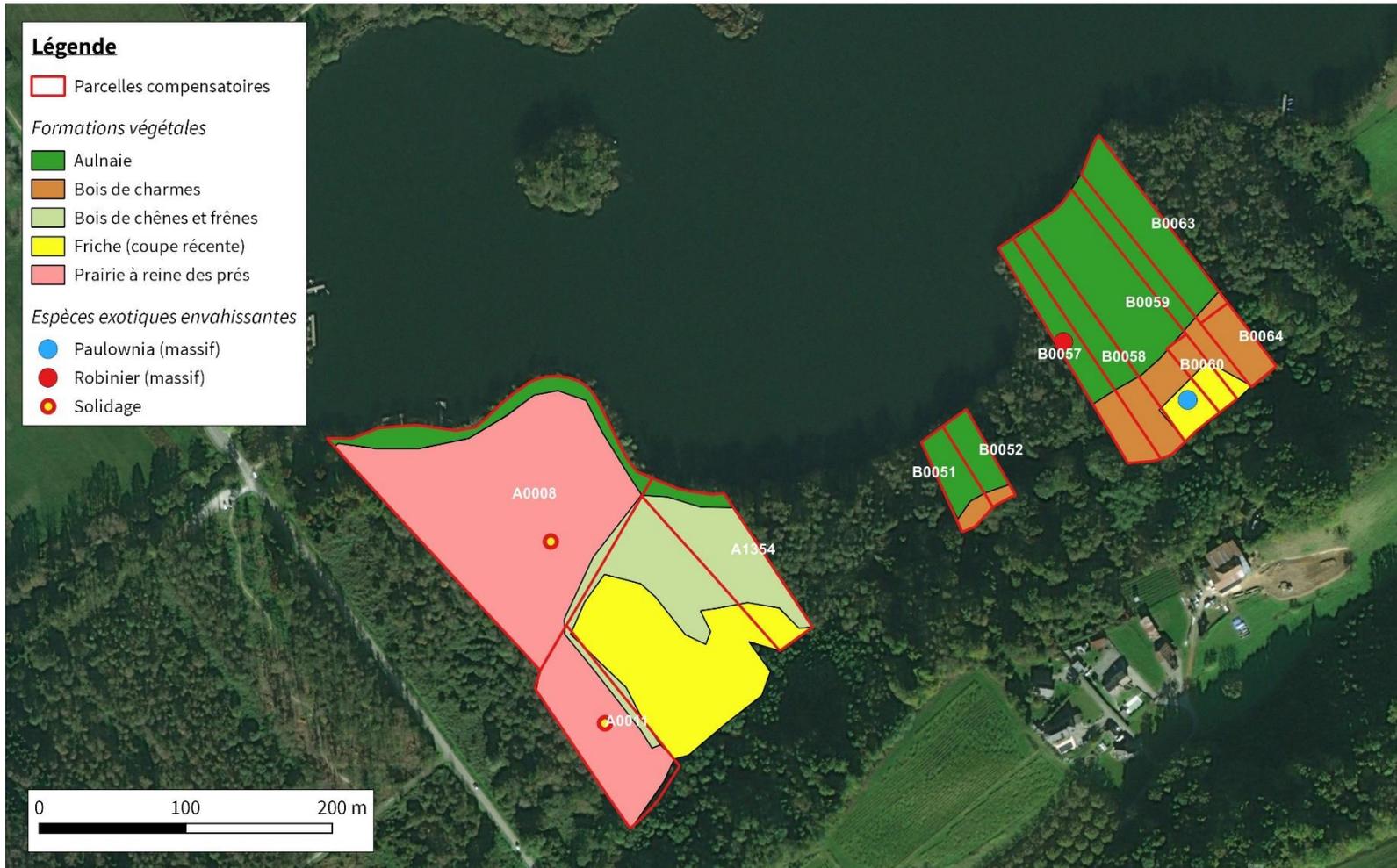
Le boisement humide bordant le lac semble souffrir de la baisse du niveau du lac ou du moins, de l'absence d'inondations régulières. Une action forte de restauration pourrait être de rehausser de façon plus importante qu'à l'heure actuelle le niveau du lac, au moins durant une courte période au printemps (fonte). Cela sous-entend toutefois un ouvrage de gestion des niveaux à l'embouchure du Coisetan et une étude précise des zones inondées à une cote donnée.

Les friches issues de coupes forestières pourraient faire l'objet d'une restauration pour favoriser la dynamique forestière et lutter contre les espèces exotiques envahissantes. Deux actions pourraient être envisagées : la création de mare à destination des amphibiens et des plantations d'essences adaptées au niveau hydrique. La surface potentiellement concernée est estimée à 4000 m².

Une piste forestière longe actuellement le pied de versant et borde les différentes parcelles investiguées. Elle recueille et accumule ponctuellement les eaux de ruissellement (ornières, dépressions...). Des ouvrages hydrauliques adaptés pourraient être posés pour assurer la transparence des écoulements qui rejoindraient alors le pied du talus et alimenteraient les boisements humides.

Enfin, pour améliorer la cohérence de la gestion des parcelles proposées en mesures compensatoire, il serait intéressant d'étudier la possibilité de les intégrer à l'ENS du lac de Sainte Hélène.





	PROJET DE ZAC DU HERON		
	Parcelles compensatoire du lac de Ste Hélène : formations végétales et espèces exotiques <i>Source IGN© copie et reproduction interdites</i>	4-10-2017	
	J. Hahn		

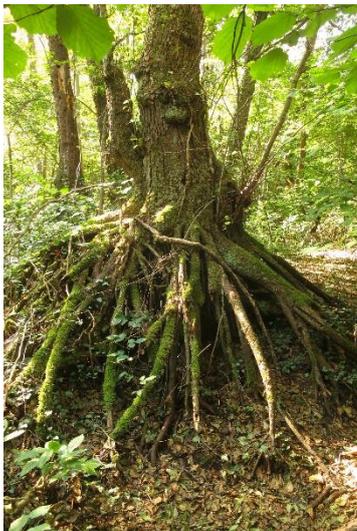


Photo 1 : aulne à échasse



Photo 2 : arbre mort sur pied exploité par les pics



Photo 3 : bois de charmes avec robinier



Photo 4 : friche à paulownia et ronces



Photo 5 : flaque sur piste forestière

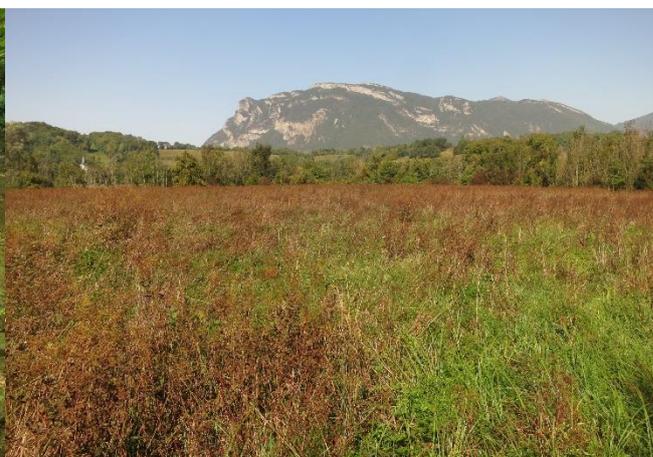


Photo 6 : prairie à reine de prés